

Panel C

Mise à niveau des villes intermédiaires dans le monde : une opportunité unique pour un développement durable et une justice territoriale mondiale

Vendredi 6 Juillet – 15:00-16:15

Le Forum de CGLU sur les villes intermédiaires est un mécanisme de consultation et d'élaboration de politiques qui culmine par un événement tous les deux ans. Le Forum, conçu comme un processus politique, est dirigé par la ville de Chefchaouen avec le soutien d'un noyau de villes intermédiaires pilotes.

À titre de préparatifs de ce premier Forum mondial des villes intermédiaires, une série de forums régionaux ont été organisés. Ces discussions à l'échelle régionale ont permis de mettre en lumière les défis et les opportunités rencontrés par les villes intermédiaires en tant qu'actrices essentielles du développement durable, et leur rôle particulier dans la localisation des différents agendas mondiaux (Accord de Paris, Agenda 2030, Cadre de Sendai, Nouvel agenda urbain).

Un ensemble de thématiques et recommandations clés ont été identifiées, et des contributions ont été formulées, qui seront discutées lors des différentes tables thématiques. Les principales propositions qui émergeront de ces sessions seront incluses dans la Charte des villes intermédiaires du monde.

Compte tenu de leur croissance et de leur impact global sur la durabilité, les villes intermédiaires ont une chance unique d'étendre leurs droits grâce à la mise en œuvre des agendas mondiaux : les questions de genre et la promotion de la jeunesse pourraient trouver ici la meilleure opportunité d'influencer les services essentiels et les droits urbains dans le cadre d'une démocratie urbaine qui demanderait le « droit à la mise en œuvre » d'ODD spécifiques, directement liés au capital humain et à son autonomisation. Pour atteindre cet objectif, un environnement favorable à la mise en œuvre des objectifs de développement durable est essentiel, ce qui nécessite l'implication de multiples parties prenantes.

Questions et recommandations

1. Lutter contre les inégalités en développant des politiques sociales pour faire face à la durabilité globale et à la justice territoriale

- Les villes intermédiaires peuvent bénéficier de fonds spécialisés pour promouvoir la cohésion sociale et l'inclusion.
- Il est important de compter sur des mécanismes pour mesurer et suivre le développement inégal au niveau territorial, en particulier dans les villes intermédiaires.

RECOMMANDATIONS

- Rendre la mise en œuvre accessible comme un droit : développer un « droit à la mise en œuvre » pour les villes intermédiaires à travers un cadre juridique pour la mise en œuvre

2. Dialogue multi-niveaux vers la localisation des Objectifs de Développement Durable: le rôle des villes articulant le «bien commun» avec l'Agenda 2030 en tant que cadre de transformation de ce «bien commun».

- Stratégies nationales et dialogues ciblés pour permettre l'articulation des villes intermédiaires dans le contexte national.
- Lorsqu'elles disposent d'un environnement favorable, les villes intermédiaires peuvent être des acteurs essentiels pour contribuer à «ne laisser personne de côté».
- Les villes intermédiaires peuvent bénéficier d'une stratégie qui renforce la coopération multipartite.
- Générer des modèles de transformation pour la ville dans laquelle nous voulons vivre, en facilitant la mobilité et l'accessibilité, et un changement de mentalité.
- Les réalités vécues quotidiennement par les villes intermédiaires doivent être prises en compte lors de la conception des politiques de mise en œuvre dans le respect des agendas globaux.

RECOMMANDATIONS

- Générer une Stratégie Nationale pour les Villes Intermédiaires dans le cadre d'un dialogue multi-échelle et multi-niveaux:
 - a) Entre les métropoles et les villes intermédiaires pour la mise en œuvre des agendas mondiaux et pour générer un « co-développement » pour la durabilité.
 - b) Soutenir la solidarité entre les villes des mêmes systèmes nationaux en termes de croissance économique durable.
 - c) Soutenir la participation et l'écoute des villes intermédiaires dans la conception des politiques nationales au niveau mondial, lorsqu'il s'agit de développer des stratégies nationales et macro-économiques, ainsi que des stratégies de mise en œuvre.

3. Accès abordable aux services de base

- Les villes intermédiaires sont responsables de la fourniture de services de base de qualité, conformément aux recommandations internationales.
- Les villes intermédiaires doivent pouvoir compter sur un environnement favorable et une reconnaissance internationale en tant qu'acteur clé du développement. Cela permettra l'accès à l'aide, aux ressources financières et aux subventions.
- Éducation, genre et promotion de la jeunesse : il est très important de créer un environnement propice pour que les villes intermédiaires puissent garantir le droit à l'éducation pour tous les enfants, en termes de reconnaissance et de ressources efficaces.
- Il doit y avoir un effort au niveau local pour inclure les droits et les besoins des minorités vulnérables dans les actions municipales, et veiller à ce que ces droits soient respectés en tout temps. Le développement d'une charte des droits locale participative peut être d'une grande aide.

RECOMMANDATIONS

- Finances municipales : explorer la possibilité de prêts de «coopération» ou de projets conjoints pour mettre en œuvre des mesures climatiques entre villes intermédiaires, encadrées dans une vision et un plan stratégiques, au lieu d'agir seules.
- Définir un plan d'action stratégique pour équilibrer la vision à long terme avec les actions nécessaires immédiates afin que l'investissement municipal puisse être priorisé, conformément aux décisions participatives.
- Générer un document / étude sur les services de base et les droits qui devrait être transmis aux villes intermédiaires à travers le monde pour permettre un bon environnement pour la mise en œuvre.